



Marco Fasciolo

UR STIH — Sorbonne Université, Paris
France

 <https://orcid.org/0000-0001-9575-9594>

Le paradoxe des verbes supports*

The Paradox of Light Verbs

Abstract

Light verbs are generally considered on semantic grounds: Light verbs are contrasted with predicative verbs because the former lack argument structure. In this paper, I argue that light verbs should rather be considered on syntactic grounds, i.e., in terms of the structure of the sentence. From this point of view, light verbs highlight the central property of verbs *tout court*: namely, to construct a VP. In § 1, I argue that only on this basis can light and predicative verbs be consistently contrasted. In §§ 2 and 3, I address the question of the structure of a VP with a light verb. In § 4, I address the question of the relationship between argument structure and semantic richness.

Keywords

Verbs, nouns, light verbs, subject, predicate, sentence structure, direct object

0. Introduction

Les verbes supports (cf., entre autres, Daladier, 1978 ; Giry-Schneider, 1987 ; G. Gross 1987, 1993, 2004a et 2010) sont généralement abordés du côté de la prédication : ils sont immédiatement opposés aux verbes prédicatifs du fait qu'ils ne projettent pas d'arguments. Cette façon d'aborder la question prédispose à accepter trois conséquences.

Premièrement, le critère de la prédication regroupe les verbes prédicatifs et les noms prédicatifs dans un même ensemble (les prédicats) dont les verbes support

* Cet article veut être un hommage à Gaston Gross, pour son enseignement, son aide et son amitié.

sont exclus. Or, cela détourne l'attention de la séparation grammaticale de fond entre verbes et noms. D'où les questions : *Est-ce que le fait de ne pas être prédicatif rend un verbe moins « verbe » ? Est-ce que le fait d'être prédicatif rend un nom moins « nom » et plus « verbe » ?* Deuxièmement, si un verbe support est défini, d'emblée, par son absence de prédication, sa fonction ne peut que paraître négative. Un verbe support est alors envisagé comme un simple grégaire du prédicat, dont le seul but est d'actualiser ce dernier¹. Troisièmement, le focus sur l'opposition présence vs absence de prédication fait ressortir la tendance des verbes prédicatifs à manifester une certaine richesse sémantique et la tendance des verbes supports à manifester, en revanche, une certaine pauvreté sémantique. C'est l'observation à la base de la notion de *light verb* (cf. Jespersen, 1954 : 117—118 ; Vendler, 1970 : 91). Par là, l'idée que *prédication* implique *richesse sémantique*, et inversement, tend à s'imposer comme une autoévidence. Cette dernière conséquence, en particulier, est révélatrice.

Si, d'une part, l'existence de verbes supports sémantiquement riches a été reconnue (*caresser un rêve*, *nourrir un espoir*), de l'autre, étonnamment, on n'a pas remis en question le lien entre prédication et richesse sémantique. Au contraire, on a maintenu ce lien (cf. par exemple : Mastrofini, 2019 : 24 ; Pompei & Mereu, 2019 : viii) et l'on en a tiré la seule implication logiquement cohérente : à savoir, que la séparation entre verbes prédicatifs et verbes support (non prédicatifs) doit être nuancée. On a donc abouti, finalement, à la négation de l'idée de départ : la négation d'une séparation nette entre verbes prédicatifs et verbes supports (non prédicatifs). Dans ce cadre, Pompei & Mereu (2019) proposent l'idée d'une « *prédicativité distribuée* » sur le verbe et sur le nom, comme si le verbe support gardait la trace d'une structure argumentale.

Dans cette contribution, nous voudrions proposer une approche alternative, qui : a) évite la dissolution de l'opposition entre verbes prédicatifs et supports ; b) reconnaît aux verbes supports une fonction plus fondamentale que l'actualisation d'un prédicat ; et c) ne remet pas en cause la solidité de la distinction entre verbes et noms. Selon nous, le vice de fond du débat — qui entraîne les conséquences ci-dessus rappelées — n'est pas qu'il part d'une prémisse fautive, mais qu'il y a une autre prémisse qui reste cachée. Dans cette contribution, nous défendons l'idée que la différence entre verbes supports et verbes prédicatifs peut être établie seulement après avoir explicité, d'abord, ce qui les rend tous des... verbes. C'est pourquoi nous proposons d'aborder le sujet des verbes supports en mettant l'accent non pas sur la prédication, mais bien sur la phrase (au sens de la structure GN ↔ GV).

¹ J'utilise *actualiser* au sens de G. Gross : à savoir, offrir un ancrage à une situation d'énonciation ou à un texte. Dans le cas d'un verbe, cela revient essentiellement à offrir des informations chronologiques et aspectuelles.

Le § 1 est consacré à dégager la fonction d'un verbe (support ou prédicatif) en tant que verbe : à savoir, construire une phrase. Les §§ 2 et 3 sont consacrés à montrer que, dans une phrase, le noyau prédicatif est soit le verbe soit le nom : *aut aut*². Plus précisément, nous soutiendrons que la structure d'un GV à prédicatif nominal n'est jamais réductible à la structure d'un GV à prédicatif verbal. Sous § 4, nous reviendrons sur la question de la pauvreté sémantique des verbes supports : nous suggérerons que la richesse/pauvreté sémantique est un paramètre indépendant de la présence/absence de prédication. Finalement, au § 5, nous présenterons une synthèse de notre position.

1. La fonction des verbes (supports)

1.1. Avoir un sujet vs Avoir des arguments

Nous commençons par distinguer deux propriétés d'un mot. La première propriété est *avoir un sujet*. Cette propriété renvoie à la structure distributionnelle (formelle) de la phrase : une structure exocentrique au sens de L. Bloomfield (1984 : 194 [1933]), dont les constituants immédiats sont un GN (sujet) et un GV (le *predicate* au sens de J. Lyons, 1977 : 414). Puisque, dans cette structure, les constituants immédiats s'impliquent réciproquement, dans les faits, *avoir un sujet* revient à inaugurer un GV. Nous dirons donc que le mot *ayant un sujet* est le « pivot constructeur de la phrase ». La seconde propriété est *avoir des arguments*. Cette propriété renvoie à la structure conceptuelle ou sémantique du procès : un certain nombre d'arguments projetés par un noyau insaturé (le *predicator* de J. Lyons (1977 : 434), ou le *prédicatif sémantique* de M. Gross (1981)). Nous dirons que le mot *ayant des arguments* est le « pivot constructeur du procès ».

Les propriétés *avoir des arguments* et *avoir un sujet* sont radicalement différentes. La première est la propriété d'un mot en tant qu'item lexical et mobilise une idée de syntaxe comme combinatoire de concepts intégrée au lexique. La seconde est la propriété d'un mot dans la phrase et mobilise une idée de syntaxe comme combinatoire de formes au-delà du lexique. Mais si cela est vrai, alors utiliser conjointement ces deux propriétés ne risque pas d'introduire une incohérence de fond dans notre démarche ? Ne serait-il pas plus cohérent de se limiter à une des perspectives évoquées

² Nous nous bornerons, par simplicité, aux prédicatifs nominaux avec un GN. Les mêmes remarques s'appliquent au cas des pronoms, adjectifs (prédicatifs), prépositions ou adverbes.

ci-dessus ?³ Cette dernière est en effet la démarche de l'approche traditionnelle, qui traite les verbes supports exclusivement du point de vue de la propriété *avoir des arguments* ou *être le pivot constructeur du procès* (qu'ils ne vérifient pas).

Or, le but de notre contribution est de montrer la nécessité d'invoquer les deux propriétés — et donc les deux idées de syntaxe qu'elles impliquent — pour comprendre pleinement le phénomène des verbes supports. Il ne s'agit pas, selon nous, de choisir l'une ou l'autre, mais de délimiter les domaines de pertinence de chacune. Dans ce cadre, les cas les plus révélateurs sont ceux où les deux propriétés se dissocient. Par là, l'opposition et l'utilisation conjointe de ces propriétés sont des prérequis épistémologiques pour la cohérence de notre démarche. Les axes des abscisses et des ordonnées sont orthogonaux, mais localiser un point sur un plan en utilisant les deux axes n'est pas pour autant incohérent ; ce qui est incohérent, en revanche, c'est de chercher à le localiser en utilisant seulement un de ces axes. De même, le fait que les propriétés *avoir des arguments* et *avoir un sujet* sont orthogonales n'implique nullement que, pour étudier d'une façon cohérente le phénomène des verbes supports, on doive utiliser exclusivement la première. Mais exactement le contraire.

À la suite de cette prémisse, nous proposons d'envisager les deux propriétés distinguées ci-dessus comme des axes cartésiens permettant de situer les exemples suivants :

- (1) a. *Le livre de Gaston.*
 b. *Le livre de Gaston est celui-ci.*
 c. *La passe de Mbappé à Benzema.*
 d. *Mbappé a passé la balle à Benzema.*
 e. *Mbappé a fait une passe à Benzema.*

En (1a), il n'y a ni de constructeur de phrase, ni de constructeur de procès : les valeurs de nos axes sont au zéro (ce qui n'empêche pas l'inférence d'un procès reliant Gaston au livre). En (1b), il y a un constructeur de phrase (le verbe *être*), mais il n'y a pas de constructeur de procès au sens défini ci-dessus : *Le livre de Gaston* n'est pas un argument de *celui-ci*, et *être celui-ci* n'est pas la propriété d'un livre. En (1c), il y a un constructeur de procès (le nom *passe*, dont *Mbappé* et *Benzema* sont les arguments), mais il n'y a pas de constructeur de phrase. En (1d) et (1e), finalement, il y a aussi bien un constructeur de phrase qu'un constructeur de procès. La différence concerne le « porteur » des propriétés *avoir un sujet* et *avoir des arguments*. En (1d), le verbe *passer* est, en même temps, constructeur de la phrase et constructeur du procès : *Mbappé* est sujet et argument du verbe *passer*. En (1e), en

³ Nous remercions une rapporteuse (ou rapporteur) d'avoir attiré notre attention sur ce point.

revanche, le verbe *faire* est le constructeur de la phrase, alors que le nom *passe* est le constructeur du procès : *Mbappé* est sujet du verbe *faire*, mais argument du nom *passe*. En (1e), le verbe et le nom se partagent donc le travail.

Les exemples sous (1) mettent en évidence une différence fondamentale entre verbe et nom : un verbe peut construire une phrase et offrir un pivot prédicatif (cf. (1d)) ; un nom, en revanche, ne peut jamais construire une phrase car, pour cela, il a besoin d'un verbe (cf. (1e)). C'est dans ce cadre que le paradoxe des verbes supports se manifeste.

Si *avoir des arguments* n'est pas une propriété exclusive des verbes car elle est partagée également par les noms, alors opposer immédiatement les verbes supports aux verbes prédicatifs revient, d'une part, à mettre en avant une analogie contingente entre certains verbes (prédicatifs) et certains noms (prédicatifs), et, d'autre part, à laisser en arrière plan la propriété essentielle et exclusive de tout verbe (prédicatif et support) : à savoir, *avoir un sujet* et être donc le pivot constructeur d'une phrase⁴.

C'est pourquoi, selon nous, pour étudier les verbes supports, il faut commencer non pas par souligner leur différence avec les verbes prédicatifs, mais le point commun à tous en tant que verbes : à savoir, être le pivot constructeur de la phrase suite à l'ouverture de la position sujet et la conséquente inauguration d'un GV. Dans cette perspective, les verbes supports jouissent d'un privilège épistémologique, car — grâce à leur absence de prédicativité — ils isolent la caractéristique essentielle de tous les verbes, qui reste cachée dans les verbes prédicatifs.

1.2. Conjuguer, que signifie-t-il ?

G. Gross (2004b) développe un parallèle heureux entre verbes supports et conjugaison. Selon ce parallèle, dans *faire un voyage*, par exemple, le verbe *faire* et le nom *voyage* sont les analogues fonctionnels, respectivement, de la désinence *-er* et de la racine *voyag-* du verbe prédicatif *voyager*. Ce parallèle permet d'envisager une sorte de conjugaison nominale, qui, à la différence de la conjugaison verbale, manifeste certaines régularités sémantiques.

Or, dans le cadre théorique de G. Gross, la dimension distributionnelle (formelle) de la phrase est absente : *phrase*, pour lui, est synonyme de *schéma prédicatif*. Dans ce cadre, *Mbappé a fait une passe à Benzema* et *La passe de Mbappé à Benzema* sont la même phrase ; la différence étant que la première est conjuguée, alors que

⁴ Dans ce cadre, affirmer que le verbe est le pivot constructeur de la phrase n'implique donc pas une conception verbo-centrique de la phrase. Au contraire, cette affirmation implique précisément la conception dichotomique de la phrase (GN ↔ GV) issue de l'analyse en constituants immédiats.

la seconde ne l'est pas. *Conjuguée* signifie ici *actualisée* : c'est-à-dire, en ajoutant au prédicat des informations de temps, d'aspect, etc. Selon nous, identifier la conjugaison avec l'actualisation est réducteur, car il ne faut pas oublier que, lorsque l'on récite les conjugaisons verbales, on est en train de réciter des structures de phrases (au sens de l'analyse en constituants immédiats) avec un sujet et une ébauche de GV.

Le parallèle que G. Gross (2004b) trace entre verbes supports et conjugaison est très fécond, mais, paradoxalement, dans le cadre théorique dans lequel il est formulé, ce parallèle risque de cacher la fonction primaire de la conjugaison (et donc des verbes tout court), que les supports mettent particulièrement en valeur. Cette fonction n'est pas d'offrir des informations d'actualisation, mais d'offrir l'instrument indispensable qui fait d'un nom, d'un adjectif, d'un adverbe, d'une préposition ou d'un pronom un GV prêt à prendre un sujet et à construire ainsi une phrase $GN^{SUJET} \leftrightarrow GV$. Cela, bien entendu, ne signifie pas que les verbes supports ne remplissent pas également une fonction d'actualisation (qui reste cruciale pour leur description), mais que cette fonction n'est pas leur fonction essentielle (en tant que verbes).

Quoi qu'il en soit, si la fonction primaire de la conjugaison verbale n'est pas d'actualiser un prédicat, mais de construire une phrase, alors la fonction d'un verbe support n'est pas essentiellement différente de la fonction d'un verbe prédicatif. Les verbes supports sont donc des verbes à part entière comme les verbes prédicatifs : les considérer des (pseudo-)auxiliaires, par exemple, signifie ignorer leur fonctionnement. Exactement comme les verbes prédicatifs, les verbes supports construisent une phrase : leur spécificité est qu'ils le font en promouvant un GN au rang de GV à prédicat nominal. À proprement parler, un pronom comme *celui-ci* et même un GN prédicatif comme *La passe de Mbappé à Benzema* ne sont pas encore, en eux-mêmes, des prédicats nominaux. Les verbes supports *être* et *faire* les englobent dans des GV de phrases en en faisant des prédicats nominaux véritables : *Le livre de Gaston est celui-ci*, *Mbappé a fait une passe à Benzema*.

En affirmant qu'un verbe support « promeut » un GN au rang de phrase, nous ne voulons nullement nuancer la distinction entre noms et verbes : au contraire, notre argument repose entièrement sur cette distinction. Considérons le GN *Une passe magnifique de Mbappé à Benzema* déployé en phrase par le verbe *faire* : *Mbappé a fait une passe magnifique à Benzema*. En passant du GN à la phrase, *passe* ne devient pas moins nom sous prétexte qu'il n'est plus impliqué dans une fonction référentielle et *faire* n'est pas moins verbe sous prétexte qu'il n'est pas prédicatif. Au contraire, *une passe* reste bien un GN car il a besoin d'un verbe pour construire une phrase ; et *faire* manifeste précisément la propriété centrale de tout verbe en tant que verbe (construire l'architecture majeure de la phrase).

1.3. Conclusion

De même que le roi Midas transformait tout ce qu'il touchait en or, de même, le verbe transforme tout ce qu'il touche en GV et, par là, en phrase⁵. Cet atout reste caché lorsque le verbe est prédicatif, mais il se manifeste clairement lorsque le verbe est support. Considérons, par simplicité, trois GN : *une passe*, *une voiture* et *celle-ci*⁶. L'effet de la « touche » du verbe sur ces GN peut être schématisé comme suit :

- i) Le verbe construit une structure de phrase en ouvrant la position sujet (et donc de GV).
- ii) Le GN entre dans un GV en accédant à la position de prédicat nominal. Par là, le GN renonce à sa fonction spécifique en tant que GN — la fonction référentielle — pour déployer son contenu dans la phrase. À ce point, il y a deux cas de figure majeurs.
 - ii.i) Le GN est prédicatif : la phrase exprime la saturation d'un prédicat insaturé. Le premier argument du GN prédicatif est affecté au sujet, alors que les autres arguments (éventuels) restent dans la syntaxe du GN. Ex. : *une passe* → ... *faire une passe*.
 - ii.ii) Le GN n'est pas prédicatif : la phrase exprime une opération autre que la saturation d'un prédicat. À ce point, il y a deux autres cas de figure majeurs.
 - ii.ii.i) Le contenu du GN est une classe : la phrase exprime alors l'attribution d'une classe à un membre. Le membre classifié est affecté au sujet. Ex. : *Une voiture* → ... *être une voiture*.
 - ii.ii.ii) Le contenu du GN est un individu : la phrase exprime une identification. L'individu identifié est affecté au sujet. Ex. : *Celle-ci* → ... *être celle-ci*.

Nous attirons l'attention sur trois aspects de ce schéma : la distinction entre *i*) et *ii*), l'articulation interne de *ii*) et le point *ii.ii*).

La partition *i*) vs *ii*) souligne que le sujet — et donc la structure GN ↔ GV de la phrase — est *a priori* ou autonome par rapport à toute sorte de structure conceptuelle (qui entrera en jeu seulement sous *ii*). Cette autonomie se manifeste ouvertement dans les verbes prédicatifs impersonnels : *Il pleut*.

L'articulation interne à *ii*) met en évidence que l'autonomie virtuelle mentionnée ci-dessus est parfaitement compatible avec un alignement spontané entre le sujet et l'un des éléments de la structure conceptuelle en jeu. Si cette dernière implique la

⁵ Avec la seule exception, notable, des adjectifs non prédicatifs : cf. *le bâtiment gouvernemental* vs **le bâtiment est gouvernemental*.

⁶ Un pronom étant distributionnellement équivalent à un GN.

saturation d'un concept insaturé, le sujet s'avère aligné avec le premier argument : à savoir, le premier argument du nom quand le concept insaturé est le nom, et le premier argument du verbe quand le concept insaturé est le verbe. Si la structure conceptuelle n'implique pas la saturation d'un concept insaturé, le sujet est aligné avec autre chose qu'un argument : à savoir, le membre classifié ou l'individu identifié.

À bien y regarder, les *patterns* d'alignement entre le sujet et la structure conceptuelle que l'on vient de souligner ne sont pas seulement compatibles avec l'autonomie du sujet remarquée sous *i*), mais ils impliquent logiquement cette autonomie. Si la fonction du verbe en général est de bâtir une phrase indépendamment de toute structure conceptuelle — et si la fonction d'un verbe support en particulier est de bâtir une phrase à partir de tout GN —, alors il est clair que le sujet doit être, à la fois, indépendant de toute structure conceptuelle et prêt à se synchroniser avec un élément saillant d'une structure conceptuelle donnée.

Les points *ii.ii*), quant à eux, sont l'exemple peut-être le plus clair du fait que le verbe est capable de bâtir des phrases à partir de tout matériel : même à partir de concepts qui ne sont pas insaturés. Revenons à *La voiture de Benzema est celle-ci*. Le pronom *celle-ci* est un concept saturé par définition : un individu. Or, pour justifier la possibilité de cette phrase, il n'y a pas besoin de dire que le verbe *être* rend *celle-ci* un concept insaturé (cf. Desclés, 2009 : 98). Plus simplement, le verbe fait accéder le concept en question (qui reste tel quel) à un GV. Par là, la phrase exprime l'opération que l'on peut accomplir avec ce concept : en l'espèce, une identification (car le concept en position de prédicat nominal est un individu). De ce point de vue, la copule est le verbe qui exhibe la caractéristique essentielle du verbe tout court (bâtir une phrase) de la façon la plus claire.

2. GV à prédicat verbal vs GV à prédicat nominal I

Si la fonction d'un verbe, en tant que tel, est d'être le constructeur de la phrase, la structuration interne du GV, elle, dépend du constructeur du procès (ou du terme *porteur de la valence*, cf. Fasciolo, 2021 : 178). À partir de cette prémisse, il est clair que toute tentative de décrire un GV à verbe support (où le prédicat est le nom) à partir d'un GV à prédicat verbal (où le prédicat est le verbe) est une erreur fondamentale. Et cela reste vrai aussi bien dans le cas où un verbe et un nom expriment le même procès que dans le cas où le même verbe a un emploi prédicatif et support. Nous examinons le premier cas de figure sous § 2.1 et le second sous § 2.2.

2.1. Le verbe et le nom expriment le même procès

Considérons (1a) :

(1) a. *Le pape a caressé un enfant.*

GN	V	GN		structure distributionnelle
agent	prédicat	patient		structure conceptuelle

En (1a), la structure distributionnelle et la structure conceptuelle sont parfaitement alignées : le verbe *caresser* exprime un prédicat à deux arguments — un agent et un patient — respectivement exprimés par le GN sujet et le GN c.o.d.

Supposons (comme il semble raisonnable) que le nom *caresse* projette le même schéma d'arguments que le verbe *caresser*. À partir de cette prémisse, considérons (1b) :

(1) b. *Le pape a fait une caresse à un enfant.*

GN	V	GN	GP	structure distributionnelle
agent		prédicat	patient	structure conceptuelle ⁷

En (1b), le fait que le prédicat est nominal implique un décalage de l'alignement entre les structures conceptuelle et distributionnelle : la place qui était occupée par le patient en (1a) est « volée » par le prédicat et il faut donc ajouter un complément ultérieur pour exprimer le patient. Voudrait-on peut-être refuser notre prémisse et objecter qu'en (1b) *un enfant* n'est pas un patient, mais un destinataire ? Cette objection, cependant, ressemble beaucoup à une pétition de principe : s'il est clair que le second argument de *caresser* est un patient, pourquoi le second argument du nom *caresse* devrait jouer un rôle différent ? La raison pour laquelle *caresser quelqu'un* et *(faire) une caresse à quelqu'un* semblent impliquer tous les deux un patient (et non un destinataire) est la même pour laquelle *passer la balle à quelqu'un* et *(faire) une passe à quelqu'un* semblent impliquer tous les deux un destinataire (et non un patient).

La conclusion nous paraît claire : même si les prédicats exprimés par le verbe *caresser* et par le nom *caresse* sont logiquement équivalents, les structures des GV

⁷ Dans le cadre de ce travail, nous retiendrons les rôles suivants : *agent* (être animé responsable de l'action exprimée par le prédicat), *patient* (être animé ou inanimé sur lequel s'exerce l'action accomplie par l'agent), *expérienceur* (être animé faisant l'expérience de l'événement exprimé par le prédicat, typiquement des états psychologiques, physiques, etc.), *destinataire* (être animé auquel l'agent adresse son action), *bénéficiaire* (être animé pour lequel l'agent accomplit l'action) et *source* (être animé ou inanimé d'où l'agent prélève quelque chose). Ces définitions (plutôt standard) sont fonctionnelles à notre propos ; d'autres définitions sont tout à fait possibles.

des phrases (1a) et (1b) sont irréductibles. Cette irréductibilité dépend du fait que le prédicat soit contenu dans le verbe (= prédicat verbal) plutôt que dans le nom (= prédicat nominal).

2.2. Le même verbe connaît un emploi prédicatif et support

Si c'est bien le terme contenant le prédicat qui décide de la structuration interne du GV, le simple fait que deux GV partagent le même verbe ne suffit pas pour prédire la structure de leurs GV.

Comparons les exemples suivants :

- (2) a. Paul a donné une rose à Marie.
 GN V GN GP
 b. Paul a donné un conseil à Marie.

Par rapport à (2b), il y a deux questions cruciales pour notre discussion : une question concerne le statut du GP *à Marie* qui suit le GN prédicatif *un conseil* ; une autre question concerne le statut du GN prédicatif *un conseil* qui suit le verbe support *donner*.

Intéressons-nous, tout d'abord, au statut du GP *à Marie*. Ce GP exprime un destinataire aussi bien en (2a) qu'en (2b). Malgré cette similarité, cependant, en (2a), *à Marie* est un véritable complément du verbe (un c.o.s.), alors qu'en (2b) il est un complément du nom. Cette différence est révélée par le test classique des verbes supports, impliquant l'effacement du verbe *via* une proposition relative (cf. G. Gross, 1992) :

- (2) a. *Paul a donné une rose à Marie.* (2) b. *Paul a donné un conseil à Marie.*
 a'. *La rose que Paul a donnée* b'. *Le conseil que Paul a donné*
 à Marie. *à Marie.*
 a''. **La rose de Paul à Marie.* b''. *Le conseil de Paul à Marie.*

Au niveau de (2a'') et (2b''), on constate que l'effacement du verbe entraîne la perte de la fonction du GP *à Marie* — avec l'inacceptabilité que cela implique — seulement dans le cas du verbe prédicatif issu de (2a). Ce constat suggère que, dans le cas du verbe support issu de (2b), le GP *à Marie* reçoit bien sa fonction du nom. Il est donc un complément de ce nom.

Passons, ensuite, au statut du GN *un conseil* qui suit le verbe support *donner*. En (2a), le GN *une rose* est un argument du verbe — un patient — et il est un exemple

clair de c.o.d. En (2b), en revanche, le GN *un conseil* n'est pas un argument, mais il est, lui, la source des arguments. Or, si un GN n'exprime pas un argument mais le pivot prédicatif, est-il un véritable c.o.d. ? Selon nous, la réponse est négative pour, au moins, quatre raisons. Ces raisons accumulent une série d'évidences pour distinguer le GN prédicatif suivant un verbe support d'un c.o.d. exprimant un argument du verbe prédicatif.

La première raison est une observation bien connue : l'acceptabilité des propriétés de comportement typiques du c.o.d. (passif, interrogation, pronominalisation, etc.) est parfois douteuse dans les phrases à verbe support. Voici quelques exemples : *?Un conseil a été donné par Paul à Marie ; ?Qu'est-ce que Paul a donné à Marie ? Un conseil. Il lui en a donné deux (?en = de conseils)*. Ces faits sont cohérents avec l'idée qu'un c.o.d. doit exprimer un concept saturé : c'est-à-dire, un argument. Mais cela se vérifie quand le verbe est prédicatif et non quand le verbe est support car, dans ce dernier cas, le GN exprime le prédicat insaturé. Reste le fait qu'un GN insaturé peut être utilisé dans un acte de référence en présupposant qu'il soit saturé textuellement. Cela explique la meilleure acceptabilité d'exemples comme *Le baiser fatal a été donné* ou *Le serment a été fait* et, par là, la possible oscillation des jugements d'acceptabilité mentionnés ci-dessus.

La deuxième raison s'appuie sur un fait remarqué par I. Mel'čuk et G. Gross, repris dans M. Fasciolo & G. Gross (2021 : 119) et M. Fasciolo (2021 : 177—178). Dans le cas des verbes supports, les restrictions de sélection s'exercent du GN vers le verbe : les noms de *coups*, par exemple, prennent *donner* comme support. Si cela est vrai et si le GN suivant un verbe support était un c.o.d., nous serions alors confrontés à un c.o.d. qui sélectionne son propre verbe ! Or, cela n'est pas du tout le comportement d'un c.o.d. standard (qui est censé exprimer un argument sélectionné par un prédicat).

La troisième raison s'appuie sur un fait souligné par J. Giry-Schneider (1986 : 52) et repris par Marini (2019 : 6). Lorsqu'un GN prédicatif apparaît en position de c.o.d. d'un prédicat verbal (c'est-à-dire, comme argument d'un verbe prédicatif), les arguments du GN se manifestent sous forme de compléments du nom : *Le photographe a immortalisé une passe magnifique de Mbappé à Benzema*. Mais lorsque le même GN prédicatif fonctionne comme prédicat nominal suivant un verbe support, son premier argument est affecté au sujet et, par conséquent, cet argument ne peut plus se manifester au niveau de la complémentation du nom : *Mbappé a fait une passe magnifique à Benzema* vs **Mbappé a fait une passe magnifique de Mbappé à Benzema*. Or, celle-ci est une différence profonde par rapport au cas précédent, où le GN était, justement, un véritable c.o.d.

La quatrième raison est une objection à une proposition d'analyse potentielle. On pourrait rapprocher le GN suivant un verbe support à une espèce d'argument

en se basant sur la similarité formelle entre (2a) (*Paul a donné une rose à Marie*) et (2b) (*Paul a donné un conseil à Marie*). Dans cette hypothèse, le GN *un conseil* serait conçu comme une sorte d'objet : un objet effectué. Le problème est que si nous tirons les conséquences logiques de cette proposition jusqu'au bout, nous nous retrouvons avec un pseudo-argument qui génère les autres arguments ! Mais cela semble paradoxal. Tout objet — affecté ou effectué — est l'argument d'un prédicat autre. Or, puisque le GN d'un verbe support est, lui, le prédicat, décrire ce GN à travers des catégories relevant des arguments (comme « objet effectué ») est une erreur logique.

Finalement, nous remarquerons que l'hypothèse selon laquelle le GN suivant un verbe support n'est pas un c.o.d. appuie indirectement l'idée que le GP (suivant le GN) n'est pas un c.o.s. : une raison supplémentaire pour ne pas considérer ce GP un *objet second* (c.o.s.) est que le GN qui le précède n'est pas un *objet premier* (c.o.d.).

2.3. Conclusion

Revenons aux exemples (2) :

- (2) a. *Paul a donné une rose à Marie.*
 GN V GN GP
 b. *Paul a donné un conseil à Marie.*

Les remarques précédentes mettent en avant une dissociation entre distribution et fonction. Bien que les exemples (2) aient la même structure distributionnelle, la syntaxe de leurs GV demeure irréductible. En (2a), le prédicat est contenu dans le verbe, qui est donc prédicatif : les GN et GP suivants sont des compléments de ce verbe (respectivement un c.o.d. et un c.o.s.). En (2b), en revanche, le prédicat est contenu dans le GN et le verbe est donc un support : cette fois, les catégories grammaticales précédentes ne s'appliquent plus et le GP est un complément du nom. Il s'ensuit que le GP *à Marie* en (2b) est simplement hérité du GN *Le conseil (de Paul) à Marie*. Autrement dit, la structure de la phrase (2b) est foncièrement hybride, car son GV est construit en « important » un GN dans une phrase : le sujet du verbe support exprime le premier argument du nom prédicatif et le GV est constitué par ce qui reste du GN de départ. Loin d'être des outils de nominalisation d'un prédicat verbal, les verbes supports sont plutôt des outils pour transformer tout GN en phrase.

Bien que les structures syntaxiques de (2a) (*Paul a donné une rose à Marie*) et de (2b) (*Paul a donné un bisou à Marie*) soient irréductibles, le fonctionnement

de leurs dimensions constitutives (les propriétés distinguées au § 1.1) est le même. En (2b), en particulier, le fait que le verbe est support est une conséquence — et non une cause — de sa différence syntaxique par rapport à (2a). La cause de cette différence est le « lieu » où le prédicat « tombe » : le fait qu'il tombe à l'intérieur du GN plutôt que sur le verbe. De ce point de vue, dans les deux cas, le principe organisateur du GV reste le même : le pivot prédicatif. Le GP à *Marie*, en effet, est toujours un complément de l'élément prédicatif. La fonction du verbe — en tant que verbe — reste donc strictement la même : offrir un sujet qui construit l'architecture globale de la phrase à partir du prédicat (où qu'il tombe).

3. GV à prédicat verbal vs GV à prédicat nominal II

Le fait que la structure d'un GV à prédicat nominal n'est pas réductible à la structure d'un GV à prédicat verbal n'exclue pas la présence d'éventuelles analogies entre les deux. Plus simplement, cela implique que ces analogies n'ont aucune force explicative et qu'elles ont un intérêt seulement *a posteriori*. Cette section est consacrée à illustrer ce point. Au § 3.1, nous revenons sur le cas où le même verbe a un emploi prédicatif et un emploi support ; au § 3.2, nous examinons l'alternance de plusieurs verbes supports pour le même nom prédicatif.

3.1. Le même verbe en emploi prédicatif et support

Considérons les exemples suivants :

- (1) a. *L'étudiant a jeté une boulette de papier au professeur.*
b. *Le professeur a jeté un regard indigné à l'étudiant.*

Les exemples (1) manifestent une analogie distributionnelle et conceptuelle. Cette analogie est basée sur une métaphore évidente : le regard ou les yeux du professeur se déplacent vers quelqu'un selon une certaine trajectoire, tout comme la boulette de papier. Face à ce constat, à partir des considérations conduites au § 2, il faut rappeler deux choses. Premièrement, la boulette sous (1a) est bien un patient envoyé à un destinataire suite à l'action de jeter, mais le regard n'est pas un patient envoyé suite à un jet : il est l'action elle-même. Deuxièmement, on l'a vu au § 2.2, le GP est un complément de *jeter* en (1a) et de *regard* en (1b). Si l'on suppose que,

dans les deux cas, ce GP joue le même rôle de destinataire⁸, reste le fait que, dans (1a), il s'agit du destinataire du jet de la boulette, alors que, dans (1b), il s'agit du destinataire du regard. La raison pour laquelle le GP est un destinataire en (1a) est le verbe *jeter*, alors que la raison pour laquelle le GP est un destinataire en (1b) est le nom *regard*. Cette différence est la condition préalable pour pouvoir remarquer, ensuite, l'analogie formelle entre les deux exemples. La structure du GV de (1b) ne peut donc pas être justifiée à partir de sa ressemblance avec la structure du GV de (1a), car cette ressemblance suppose précisément une différence de fond entre les deux structures.

Considérons les exemples (2) :

- (2) a. *Benzema a fait une quiche.*
 b. *Benzema a fait une passe à Mbappé.*
 c. *(La nuit dernière) Benzema a fait un rêve.*

Intéressons-nous, tout d'abord, à la complémentation du GV. En (2a), le GV n'a aucun autre complément au delà du GN c.o.d., car le verbe *faire* est bivalent. En (2b), il apparaît un GP parce que le nom *passe* a volé la place du GN et, en étant bivalent, il lui faut un complément pour son second argument (cf. § 2.1). Le verbe *faire*, lui, ne participe donc pas à la structuration du GV de (2b). Certes, on peut *faire une quiche à quelqu'un*, mais ce *quelqu'un* est le bénéficiaire de l'acte de faire la quiche, alors qu'en (2b) *à quelqu'un* est le destinataire de la passe. En (2c), la structure du GV redevient semblable à celle de (2a) : cela, cependant, dépend toujours du nom *rêve*. Si le GV de (2a) n'a pas de GP, c'est parce que le verbe *faire* est bivalent ; si le GV de (2c) n'a pas de GP, c'est parce que le nom *rêve* (dans cet emploi) est monovalent. La même structure distributionnelle du GV est donc la conséquence de causes complètement différentes.

Revenons maintenant aux exemples (2), et intéressons-nous de plus près aux sujets :

- (2) a. *Benzema a fait une quiche.*
 b. *Benzema a fait une passe à Mbappé.*
 c. *(La nuit dernière) Benzema a fait un rêve.*

Benzema est sujet dans tous les cas en vertu de son accord avec le verbe *faire*. En (2a) et en (2b), *Benzema* est un agent, mais les raisons sont différentes : dans le premier cas, cela dépend du contenu du verbe *faire* ; dans le second, cela dépend

⁸ Le rôle que nous étiquetons ici *destinataire* est parfois étiqueté également comme *cible* ou *but*. Quoi qu'il en soit, notre argument est indépendant du jeu d'étiquettes choisi.

du contenu du nom *passé*. La preuve, en (2c), même s'il y a *faire*, *Benzema* est un expérimenteur, car *un rêve* est une expérience mentale incontrôlée. Voudrait-on peut-être suggérer qu'en (2c) la présence de *faire* garde une trace d'agentivité issue de son emploi prédicatif sous (2a)? Celle-ci, cependant, est une pétition de principe qui confond une analogie *a posteriori* avec une explication. Considérons (2d) :

(2) d. *Benzema a le rêve de gagner la Coupe des Champions avec le Réal Madrid.*

En (2d), il y a le verbe support *avoir* et pourtant, à bien y regarder, le rôle joué par le premier argument de *rêve* — le sujet — est plus actif que celui joué en (2c). Si *Benzema fait le rêve* de gagner la Coupe des Champions, c'est parce qu'il est endormi : en (2c), *rêve* signifie une fiction de l'imagination sans contrôle. Mais si *Benzema a le rêve* de gagner la Coupe des Champions, il n'est pas, pour autant, en train de dormir ! En (2d), *rêve* signifie un but conscient pour réaliser lequel on peut agir concrètement. La majeure ou mineure « agentivité » du premier argument ne dépend donc pas du verbe support, mais de la signification du nom. En (2c) et (2d), nous sommes en effet confrontés à deux acceptions différentes de *rêve* prenant chacune ses propres supports : *faire* est utilisé par l'acception moins « agentive », alors que *avoir* est utilisé par celle plus « agentive ».

3.2. Alternance de verbes supports pour le même nom prédicatif

Observons maintenant des exemples d'alternance entre verbes supports :

- (3) a. *faire/donner un bisou à (sur)... ; faire/donner une caresse à (sur)*
 b. *fare/dare un urlo ; fare/dare un fischio a...*, it.
 c. *hacer/dar un masaje*, es.

(ex. d'E. De Miguel, 2011 : 144, repris par A. Pompei 2019 : 115).

L'alternance entre les deux verbes supports n'a aucun impact sur la structure conceptuelle.

Premièrement, ce type d'alternance relève souvent de variantes (régionales, stylistiques, etc.) : c'est le cas des exemples en italien. Deuxièmement, comme toujours, la présence du complément après le GN dépend du nom et non du verbe : cf. *urlo*, it. (un simple cri) vs *fischio*, it. (un acte communicatif). Troisièmement, l'alternance du verbe support n'a aucun impact sur le rôle joué par l'argument du nom : *donner* ou *dar* ne changent pas le fait que le second argument de *bisou*, *caresse* ou *masaje*

(*massage*) reste un patient et ne devient pas pour autant un destinataire car, dans ces exemples, il n’y a aucun véritable transfert. Nous ne nions pas que le support *donner* puisse mettre en valeur une analogie avec l’idée de transfert ; nous affirmons, plus simplement, qu’il s’agit d’une analogie *a posteriori* dépourvue de pouvoir explicatif pour décrire la structure du GV. Au contraire, constater que *caresse*, *bisou* ou *masaje* (*massage*) ne sont pas des patients transférés à un destinataire — mais des actions faites sur un patient — est la condition préalable pour remarquer, ensuite, cette analogie.

Intéressons-nous de plus près à l’alternance *faire/donner* par rapport à *caresse*. Il se peut qu’en corpus *faire une caresse à quelqu’un* (patient) soit plus fréquent que *donner une caresse à quelqu’un* (patient), et que l’on trouve plutôt *donner une caresse sur...* une partie du corps de quelqu’un. Cette possibilité, cependant, ne dépend pas du verbe support, mais elle repose entièrement sur : *i*) le sens du nom *caresse* ; *ii*) la distinction entre personne vs partie du corps ; et *iii*) la compatibilité de cette distinction avec la préposition *à* plutôt que *sur*. La preuve : *faire une caresse sur la tête de son fils* et *donner une caresse à son fils* ne présentent aucune anomalie sémantique évidente, à la différence de : *?(faire/donner) une caresse sur son fils* et *?(donner/faire) une caresse à la tête de son fils*. Si, en corpus, la configuration « *donner une caresse sur* + partie du corps de quelqu’un » est plus fréquente que « *donner une caresse à* + quelqu’un », par exemple, il ne s’agit pas d’un fait à propos de la sémantique du verbe *donner* plutôt que du verbe *faire* (un fait de langue), mais il s’agit d’un aspect du style du discours que nous tenons (un fait de parole). Cette éventuelle différence de fréquence, par ailleurs, est intéressante précisément dans la mesure où l’inverse aurait été également possible : c’est-à-dire, bien formé sémantiquement.

3.3. Conclusion

Avec les remarques précédentes, nous ne voulons pas suggérer qu’une reconstruction diachronique de la formation des structures à verbes supports soit inintéressante. Nous ne voulons non plus minimiser la présence d’extensions métaphoriques évidentes. Ces extensions sont soulignées clairement dans G. Gross (2012 : 259—261) : les coups prennent comme support *donner*, les crimes prennent *commettre*, beaucoup d’actions prennent *faire*, etc. Il y a peut-être un lien métaphorique reliant le sens de saisir un objet à *prendre une décision* ou le sens de placer un objet devant quelqu’un et *poser une objection*. Mais ces mêmes extensions métaphoriques nous rappellent leur caractère arbitraire : c’est-à-dire, le fait qu’il s’agit de remotivations *a posteriori*, avec différents degrés de transparence. Les coups, par exemple, tout

en étant des actions, n'acceptent pas *faire* comme support : **faire une gifle* est une faute grammaticale. Nous sommes confrontés, par là, à la même question qui se pose à propos de la polysémie.

Considérons la polysémie de *abattre* et de *prendre*, discutée par G. Gross (2012 : 33—36, 84—85) et M. Fasciolo & G. Gross (2021 : 32—33). À propos de la polysémie, le point crucial ne consiste pas à nier la présence d'un réseau de relations métaphoriques ou métonymiques permettant de dégager des ressemblances de famille entre les différentes acceptions de ces verbes. Le point crucial consiste à se rendre compte que cela est possible seulement *a posteriori* : après avoir distingué chaque acception comme une structure autonome et indépendante des autres. Cela est exactement l'idée que nous avons défendue à propos de la relation entre les GV à prédicat verbal et les GV à prédicat nominal lorsque le verbe est le même. Dans le cas des emplois supports des verbes, nous sommes donc confrontés à une extension typique de la polysémie : de même que, pour un verbe prédicatif, il n'y a pas forcément un sens unique qui recoupe toutes ses acceptions, de même, il n'y a pas forcément une structure unique de GV qui recoupe les emplois prédicatifs et supports d'un même verbe. Lorsqu'un verbe est un support, il faut décrire la structure du GV — qui dépendra du GN prédicatif — d'une façon indépendante. C'est seulement ensuite, et accessoirement, que l'on pourra reconstruire à rebours des analogies avec un certain emploi prédicatif de ce même verbe.

4. Être sémantiquement riche vs Avoir des arguments

Sur la base des considérations conduites au § 3, dans cette section, nous abordons la question de la pauvreté sémantique des verbes supports. Nous défendons l'idée que *être sémantiquement riche* (ou *pauvre*) et *avoir des arguments* (ou *pas*) sont des propriétés logiquement indépendantes : plus précisément, la première est une variable sur la constante de la seconde. Sous § 4.1, nous nous intéresserons aux verbes prédicatifs ; sous § 4.2, nous passons aux verbes supports.

4.1. Verbes prédicatifs riches et pauvres

Considérons, pour commencer, des verbes prédicatifs comme : *faire une quiche*, *donner une rose à quelqu'un* ou *prendre le portable à quelqu'un*. Ces verbes impliquent des rôles très généraux pour leurs arguments : agent, patient, destinataire,

source. De ce point de vue, ils se distinguent de verbes prédicatifs comme *assassiner quelqu'un*, *acheter une voiture* ou *voler quelque chose à quelqu'un* qui impliquent des micro-rôles : par exemple, les premiers arguments de *assassiner*, *acheter* et *voler* ne sont pas simplement des agents, mais un assassin, un acheteur et un voleur ; le second argument de *assassiner* n'est pas seulement un patient, mais une victime, etc.⁹ En ce sens, nous dirons que les verbes prédicatifs *faire*, *donner* et *prendre* d'une part, et les verbes prédicatifs *assassiner*, *acheter* et *voler* d'autre part sont, respectivement, « sémantiquement pauvres » et « sémantiquement riches ».

Le point crucial, pour notre discussion, est que le pivot permettant de comparer la richesse sémantique de ces verbes (au sens défini ci-dessus) est précisément le fait qu'ils sont tous prédicatifs : c'est-à-dire, qu'ils impliquent bien des arguments avec des rôles plus ou moins généraux.

4.2. Verbes supports riches et pauvres

Considérons maintenant des verbes supports comme : *avoir un rêve* vs *caresser un rêve*, ou *avoir un espoir* vs *nourrir un espoir*. En tant que supports, ces verbes partagent le fait de ne pas avoir d'arguments : les arguments impliqués — et leurs rôles — viennent en effet du nom prédicatif et non du verbe.

Considérons l'exemple (1), mettant en jeu le sens intentionnel de *rêve* synonyme de but (cf. § 3.1) :

(1) *Benzema caresse le rêve de gagner la Coupe des Champions avec le Réal Madrid.*

En (1), le verbe support métaphorique *caresser* semble souligner un certain degré d'agentivité de la part du sujet. Cette possibilité, cependant, repose sur la signification spécifique de *rêve* qui, on l'a vu au § 3.1, prévoit déjà ce trait. Le verbe *caresser* se limite donc à reproduire *a posteriori* un trait sémantique de l'acception du nom prédicatif.

Contrastons maintenant les exemples suivants :

⁹ La distinction entre ces deux niveaux de rôles nous semble assez intuitive. L'étiquette *micro-rôles* est explicitement utilisée par Hartmann et al. (2016) en opposition aux *méso-rôles* (nos rôles généraux). La distinction entre des rôles généraux et des rôles plus spécifiques est également reconstruite par Riegel et al. (2009 : 239—240) : dans cette grammaire, nos *micro-rôles* sont appelés *rôles lexicaux*.

(2) a. *Benzema nourrit les pigeons au parc.*

(3) a. *Benzema nourrit l'espoir de gagner la Coupe des Champions.*

En (2a) — où le verbe *nourrir* est prédicatif —, *Benzema* est un agent : l'exemple décrit une activité. En (3a), en revanche — où le verbe *nourrir* est support —, *Benzema* est un expérienceur : l'exemple ne décrit pas une activité, mais un état du sujet. En (2a), on peut en effet insérer un complément « instrumental » cohérent avec un sujet agent :

(2) b. *Benzema nourrit les pigeons au parc avec des croissants.*

Mais si nous insérons un complément « instrumental » en (3a), le verbe *nourrir* cesse d'être support et redevient prédicatif :

(3) b. *Benzema nourrit l'espoir de gagner la Coupe des Champions avec des illusions.*

En (3b), *nourrit l'espoir de* n'est pas synonyme de *a l'espoir que*, mais il a été transformé en métaphore vive : *Il nourrit son espoir* (= l'espoir qu'il a) *avec quelque chose / de quelque chose*. L'exemple (3b) décrit une activité métaphorique où le sujet est un agent à part entière : ce qui prouve qu'il ne l'était pas en (3a).

En passant de l'emploi prédicatif sous (2a) (*Benzema nourrit les pigeons au parc*) à l'emploi support sous (3a) (*Benzema nourrit l'espoir de gagner la Coupe des Champions*), le verbe *nourrir* renonce donc à sa capacité à projeter un schéma d'arguments avec des rôles, mais il garde sa richesse sémantique qui est mise au service de la présentation — le maquillage cognitif — du procès contenu dans le nom prédicatif. Ce changement de fonction d'un verbe comme *nourrir* montre de la façon la plus claire, nous semble-t-il, la dissociation virtuelle entre richesse sémantique et prédication.

Le point crucial pour notre discussion est le suivant. Considérons l'affirmation :

Avoir un rêve et *avoir un espoir* s'opposent à *caresser un rêve* et *nourrir un espoir*, car les premiers sont sémantiquement pauvres, alors que les seconds sont sémantiquement riches.

L'affirmation précédente, en soi, ne fait l'objet d'aucune controverse. Or, le pivot de cette opposition est que le sujet reste — dans tous les cas — un expérienceur. Autrement dit, si, dans les exemples mentionnés ci-dessus, les verbes *caresser* ou *nourrir* et le verbe *avoir* se différencient par rapport à la présence/absence d'une

métaphore conceptuelle, cette différence sémantique repose sur le présupposé qu'ils sont tous des verbes supports. De ce point de vue, la majeure richesse sémantique de *nourrir un espoir* par rapport à *avoir un espoir* (par exemple) n'implique pas qu'il y a une prédicativité partagée entre *nourrir* et *espoir*, mais elle implique précisément que le seul terme prédicatif est bien *espoir*.

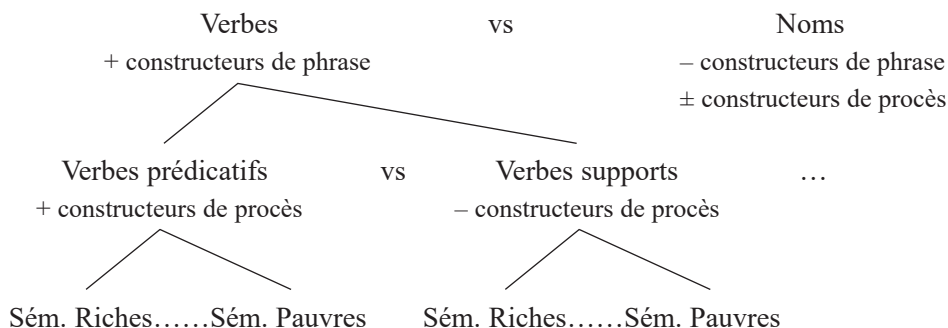
4.3. Conclusion

Sous § 4.1, le pivot de la comparaison de la richesse sémantique des verbes était le fait que ces verbes ont des arguments. Sous § 4.2, le pivot de la comparaison de la richesse sémantique des verbes était le fait que ces verbes n'ont pas d'arguments (= le fait qu'ils sont des verbes supports). Dans les deux cas, la propriété *être sémantiquement riche (ou pas)* varie sur la constante de la propriété *avoir des arguments (ou pas)* : *être sémantiquement riche* et *avoir des arguments* sont donc des propriétés logiquement orthogonales. Autrement dit, un verbe peut être : riche et prédicatif (*nourrir un pigeon*, *voler un porte-monnaie*) vs pauvre et prédicatif (*faire un gâteau*, *prendre un porte-monnaie*) ; et pauvre et non prédicatif (*faire une bêtise*, *avoir un espoir*, *avoir un rêve*) vs riche et non prédicatif (*nourrir un espoir*, *caresser un rêve*). Dans ce cadre, un verbe d'occurrence comme *avoir lieu* n'est pas un verbe support, mais un verbe prédicatif sémantiquement pauvre.

Quoi qu'il en soit, si notre démarche est correcte, l'étiquette *light verbs* pour les verbes supports est doublement trompeuse. Elle est trompeuse car, dans la meilleure des hypothèses, elle privilégie seulement l'un des cas de figure possibles. Mais elle est trompeuse, surtout, si elle oppose un verbe support pauvre à un verbe prédicatif riche, car cette comparaison est dépourvue de fondement : il faut comparer un verbe support (non prédicatif) pauvre avec un verbe support (non prédicatif) riche, ou un verbe prédicatif riche avec un verbe prédicatif pauvre.

5. Synthèse

Nous proposons un schéma qui synthétise notre position.



Le schéma précédent doit être lu du haut vers le bas : le niveau hiérarchique supérieur est le présupposé de la distinction au niveau inférieur. Tout d'abord, la première distinction — primitive — est l'opposition entre verbes et noms : tous les verbes, en tant que verbes, construisent l'architecture majeure de la phrase (GN ↔ GV) en ouvrant la position de sujet et en inaugurant le GV. Ensuite, à partir de ce présupposé, il est sensé de distinguer entre verbes prédicatifs et verbes supports : la fonction des premiers est de déployer le schéma prédicatif porté par leur racine, alors que la fonction des seconds est de déployer le schéma prédicatif porté par le GN suivant¹⁰. Si cette distinction n'est pas tracée dans le cadre du présupposé mentionné ci-dessus, elle implose, et les limites entre verbes et noms, verbes prédicatifs et verbes supports, s'estompent. Le résultat est un *continuum* où tout devient une question de degrés. Finalement, l'opposition entre richesse et pauvreté sémantique est la seule forme de *continuum* admise dans notre schéma. Cependant, cette opposition est sensée exclusivement dans le cadre des verbes prédicatifs ou dans le cadre des verbes supports, séparément. S'il y a un *continuum* entre richesse et pauvreté sémantique, ce *continuum* est « contenu » à l'intérieur de chaque catégorie de verbes (prédicatifs vs supports) et il n'est pas entre les deux. L'opposition entre richesse et pauvreté sémantique, en somme, ne peut ni définir la distinction entre verbes prédicatifs et verbes supports, ni la remettre en question, car elle présuppose notamment cette distinction.

Ajoutons deux commentaires. Premièrement, on l'aura remarqué, l'espace des noms n'est pas détaillé : la raison en est que, dans ce travail, notre intérêt porte sur

¹⁰ Cf. note 2.

les verbes. Deuxièmement, la caractérisation des verbes supports est essentiellement négative. La raison en est qu'un GV à verbe support est tout d'abord un GV à prédicat nominal : autrement dit, ce n'est pas le verbe support qui définit le GV, mais le GN prédicatif (cf. § 2.3). De ce point de vue (actualisation mise à part), la seule fonction positive du verbe support est sa fonction en tant que verbe : c'est-à-dire, être le constructeur de la phrase (d'où le privilège épistémologique souligné au § 1.1). Par là, on peut comprendre, d'un seul coup, deux points centraux à propos des verbes supports. D'une part, si les verbes supports identifient un phénomène verbal incontournable, ils n'identifient pas pour autant une véritable sous-classe de verbes, mais plutôt un *comportement* des verbes. En principe, tout verbe prédicatif peut fonctionner comme support car, pour ce faire, il doit renoncer à une propriété importante, mais accessoire (sa prédicativité), tout en gardant la propriété essentielle qui le définit en tant que verbe (construire une phrase). D'autre part, pour exactement la même raison, il apparaît clair que les meilleurs candidats pour renoncer à la prédicativité soient les verbes ayant un contenu prédicatif moins spécifique (plus pauvre), sans que cela n'empêche, pour autant, que des verbes sémantiquement riches puissent fonctionner comme supports (car la richesse sémantique est indépendante de la prédicativité).

Nous concluons en revenant sur la question soulevée au début du § 1.1. Si l'on utilise exclusivement la propriété *avoir des arguments* (*être le constructeur du procès*), le phénomène des verbes supports apparaît comme la meilleure preuve de la non-centralité du verbe et, par là, de l'insuffisance de la conception dichotomique de la phrase issue de l'analyse en constituants immédiats. Par ailleurs, paradoxalement, nous nous retrouvons avec un phénomène verbal — les verbes supports — qui réduit considérablement l'importance du... verbe ! En revanche, si l'on utilise les deux propriétés — *avoir des arguments* (*être le constructeur du procès*) et *avoir un sujet* (*être le constructeur de la phrase*) —, la situation s'éclaircit. En dissociant ces propriétés, le phénomène des verbes supports met en avant, d'une part, la centralité du verbe dans la construction de l'architecture majeure de la phrase ($\text{GN}^{\text{SUJET}} \leftrightarrow [\text{V}\dots]^{\text{GV}}$) et, d'autre part, la centralité du pivot prédicatif dans l'organisation interne du GV. Autrement dit, les verbes supports ne sont pas la preuve de la pertinence du *prédicat sémantique* (*predicator*, cf. Lyons, 1977 : 434) au détriment du *prédicat distributionnel* (le *predicate* de J. Lyons, 1977 : 414, qui s'identifie au GV), mais ils sont la meilleure preuve de la nécessité des deux (avec les deux idées de syntaxes qu'ils impliquent), chacun dans les limites de son domaine de pertinence.

Références citées

- Bloomfield, L. (1984 [1933]). *Language*. Chicago, Chicago University Press.
- Daladier, A. (1978). *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes*. [Thèse de doctorat de 3^e cycle]. Université Denis Diderot.
- De Miguel, E. (2011). En qué consiste ser verbo de apoyo. In M. V. Escandell Vidal, M. Leonetti & C. Sanchez Lopez (Eds.), *60 problemas de gramática* (pp. 139—146). Madrid, Akal.
- Desclés J.-P. (2009). Prédication en logique et en linguistique, une approche cognitive et formelle. In A. H. Ibrahim (Éd.), *Prédicats, prédications et structures prédicatives* (p. 82—111). Paris, CRL.
- Fasciolo, M. (2021). *Grammaire philosophique du verbe*. Paris, Classiques Garnier.
- Fasciolo, M., & Gross, G. (2021). *La sintassi del lessico*. Torino, UTET.
- Giry-Schneider, J. (1987). *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève, Droz.
- Gross, G. (1987). *Les constructions converses du français*. Genève, Droz.
- Gross, G. (1992). Syntaxe du complément de nom. *Linguisticæ Investigationes*, 15(2), 255—284.
- Gross, G. (1993). Trois applications de la notion de verbe support. *L'Information grammaticale*, 59, 16—23.
- Gross, G. (1998). Pour une typologie des prédicats nominaux. In M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (Éd.), *Prédication, assertion, information* (p. 221—230). Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Gross, G. (2004a). Introduction. *Linguisticæ Investigationes*, 27(2), 167—169.
- Gross, G. (2004b). Pour un Bescherelle des prédicats nominaux. *Linguisticæ Investigationes*, 27(2), 343—358.
- Gross, G. (2010). Les verbes supports et l'actualisation des prédicats nominaux. In I. Amr Helmy (Éd.), *Supports et prédicats non verbaux dans les langues du monde* (p. 16—35). Cellule de Recherche en Linguistique.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Gross, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages*, 63, 7—52.
- Hartmann, I., Haspelmath, M., & Cysouw, M. (2016). *Identifying Semantic Role Clusters and Alignment Types via Microrole Coexpression Tendencies*. In S. Kittilä & F. Zúñiga (Eds.), *Advances in Research on Semantic Roles* (pp. 27—49). Amsterdam — Philadelphia, John Benjamins.
- Jespersen, O. (1954). *A Modern English Grammar on Historical Principles*. London, Allen & Unwin.
- Lyons, J. (1977). *Semantics 2*. Cambridge, Cambridge University Press.

- Marini, E. (2019). Lessico-grammatica, *classes d'objets* e verbi supporto in latino. In A. Pompei & L. Mereu (a cura di), *Verbi supporto. Fenomeni e Teorie* (pp. 3—21). Muenchen, LINCOM.
- Mastrofini, R. (2019). Le estensioni di verbo supporto in inglese: teoria e applicazione. In A. Pompei & L. Mereu (a cura di), *Verbi supporto. Fenomeni e Teorie* (pp. 23—43). Muenchen, LINCOM.
- Pompei, A. (2019). Dare, facere e i nomi di implicazione fisica e di movimento in latino. In A. Pompei & L. Mereu (a cura di), *Verbi supporto. Fenomeni e Teorie* (pp. 111—153). Muenchen, LINCOM.
- Pompei, A., & Mereu, L. (2019). Introduzione. In A. Pompei & L. Mereu (a cura di), *Verbi supporto. Fenomeni e Teorie* (pp. v—xxxix). Muenchen, LINCOM.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France.
- Vendler, Z. (1970). Say what you think. In J. L. Cowan (Ed.), *Studies in Thought and Language* (pp. 79—97). Tucson, University of Arizona Press.